

PARTICIPER DÈS MAINTENANT À TITRE DE COMMERÇANT, D'HÔTELIER OU DE RESTAURATEUR

VOICI COMMENT LES COMMERÇANTS, LES HÔTELIERS ET LES RESTAURATEURS PEUVENT
CONTRIBUER AU SUCCÈS DE LA CAMPAGNE



FAIR TRADE TOWN – UNE IDÉE FORMIDABLE

Fair Trade Town est une distinction attribuée aux villes et aux communes qui s'engagent en faveur du commerce équitable. Ce n'est pas seulement la politique qui est concernée mais également les consommatrices et les consommateurs, **les commerces, les restaurants, les hôtels**, les entreprises et les institutions. Leur participation est essentielle à la mise en œuvre de la campagne.

Privilégier les produits issus du commerce équitable est à la portée de chaque commerçant, chaque directrice d'hôtel, chaque restaurateur et chaque patronne de bar ou de café. Tout en répondant à la demande croissante des consommateurs, leur décision peut changer beaucoup de choses – pour plus de commerce équitable en Suisse, et donc pour les citoyens des pays du Sud.

Il n'y a pas une minute à perdre, participer sur www.fairtradetown.ch !



UNE VILLE/COMMUNE DOIT REMPLIR CINQ CRITÈRES

Une ville/commune doit satisfaire à cinq critères pour obtenir la distinction Fair Trade Town. Une fois qu'elle les a tous remplis, elle peut solliciter la distinction.

Les critères 1 et 2 doivent être satisfaits par les instances politiques de la ville/commune. Les critères 3, 4 et 5 concernent les entreprises, les associations, les restaurants, les hôtels, les détaillants et les médias.

- 1 La ville/commune se prononce en faveur du commerce équitable.
- 2 Un groupe de travail coordonne l'engagement de la ville/commune en faveur du commerce équitable.
- 3 Les commerçants et les restaurateurs /hôtelières proposent des produits équitables.
- 4 Les institutions et les entreprises utilisent des produits équitables.
- 5 Un travail de sensibilisation permet de familiariser la population avec le commerce équitable.

Pour remplir le critère 3, il est impératif que des commerçants, des hôteliers et des restaurateurs participent !

Une description complète des critères est disponible sur www.fairtradetown.ch.

LE COMMERCE ÉQUITABLE EN SUISSE

Nous sommes les champions du monde du commerce équitable ! En Suisse, chaque consommateur dépense en moyenne 55 francs par an pour des produits issus du commerce équitable. C'est davantage que dans tout autre pays du monde, mais loin d'être suffisant.



PARTICIPER À TITRE DE COMMERÇANT, D'HÔTELIER OU DE RESTAURATEUR

Les commerces, les restaurants, les cafés et les hôtels façonnent l'image d'une ville ou d'une commune. Ils animent la vie de leur quartier et sont des lieux de rencontre importants pour les habitants. Dans le même temps, la demande de produits issus du commerce équitable ne cesse de progresser. Aussi, proposer des produits Fair Trade permet de répondre aux souhaits des consommateurs et des consommatrices.

Le tableau ci-dessous indique le nombre de commerces de détail et de restaurants et d'hôtels participants nécessaires pour satisfaire au critère 3 :

| Nbre d'habitants | Commerces de détail | Restaurants et hôtels |
|----------------------|---------------------|-----------------------|
| Jusqu'à 1 000 | 1 | 1 |
| De 1 001 à 2 000 | 1 | 2 |
| De 2 001 à 5 000 | 2 | 3 |
| De 5 001 à 10 000 | 2 | 4 |
| De 10 001 à 25 000 | 3 | 6 |
| De 25 001 à 50 000 | 4 | 8 |
| De 50 001 à 75 000 | 5 | 10 |
| De 75 001 à 100 000 | 6 | 15 |
| De 100 001 à 250 000 | 10 | 20 |
| De 250 001 à 500 000 | 20 | 30 |

Si ces objectifs devaient se révéler impossibles à atteindre, Swiss Fair Trade peut adapter ses conditions en fonction de la situation.

Conditions pour les lieux touristiques :

Les villes/communes peu peuplées mais qui disposent d'un grand nombre de commerces, de restaurants et d'établissements hôteliers font l'objet de conditions particulières : la participation d'un minimum de 20 % des commerces de détail et de 10 % des restaurants et des hôtels est requise.

CRITÈRE 3 : LES COMMERÇANTS ET LES RESTAURATEURS PROPOSENT PLUSIEURS PRODUITS ISSUS DU COMMERCE ÉQUITABLE



Partie 1 : les commerces de détail participants proposent au moins cinq produits issus du commerce équitable dans leur assortiment et en informent leur clientèle. Ils répertorient leur commerce sur www.fairtradetown.ch. Sont dits issus du commerce équitable tous les produits proposés par les organisations membres de Swiss Fair Trade ou portant le label de l'un de ses membres.

Partie 2 : les restaurants et hôtels participants intègrent au moins trois produits issus du commerce équitable à leur offre et en informent leur clientèle. Ils répertorient leur établissement sur www.fairtradetown.ch. Les établissements participants favorisent les produits équitables dans leur carte des plats et des boissons, mais aussi pour leurs achats de fleurs ou d'artisanat d'art. En outre, ils privilégient les textiles en coton issu du commerce équitable pour le linge et les vêtements de travail.

Partie 3 : les commerces de détail, les restaurants et les hôtels prennent part à des actions locales en faveur du commerce équitable. Ils soutiennent la manifestation annuelle du groupe de travail Fair Trade ou organisent leurs propres activités autour du commerce équitable. En outre, ils fournissent des informations sur le commerce équitable à leur personnel et mentionnent leurs activités sur www.fairtradetown.ch.

PARTICIPER DÈS MAINTENANT ET PLANIFIER DES ACTIVITÉS FAIR TRADE

Par exemple, à l'occasion du World Fair Trade Day (qui a lieu chaque année le 2^e samedi du mois de mai), mais aussi tout autre jour qui soit :

Tous :

Créer un guide d'achat/gastronomique Fair Trade en coopération avec la ville, la commune ou l'office de tourisme.

Commerce de détail :

- Stands sur les marchés locaux avec des produits issus du commerce équitable et du matériel d'information
- Dégustation de chocolat, café et thé Fair Trade
- Apéro pour les clients avec des snacks Fair Trade
- Campagne d'information auprès de la clientèle sur le thème du commerce équitable

Restaurant :

- Café Fair Trade gratuit
- Carte de cocktails Fair Trade
- Gâteaux Fair Trade
- Menu Fair Trade

Hôtel :

- Proposer un buffet Fair Trade au petit-déjeuner
- Organiser une semaine Fair Trade avec projection de films ou conférences
- Informer les clients sur les produits Fair Trade utilisés dans l'hôtel
- Mettre à disposition des locaux pour d'autres activités Fair Trade



Il y a sûrement encore bien d'autres idées formidables. Nous soutiendrons avec plaisir les différentes activités planifiées.

RIEN DE PLUS FACILE QUE DE PASSER AUX PRODUITS FAIR TRADE



Voici des exemples de produits Fair Trade pour les commerces, les hôtels et les établissements de restauration.

Boissons : sur les machines à café industrielles aussi, il est possible de passer au **café** issu du commerce équitable. De même, il existe du **thé** et des **jus de fruits** Fair Trade.

Alimentation : l'offre de produits issus du commerce équitable est si variée qu'il est très facile de préparer des menus Fair Trade. Le **sucre**, le **riz**, les **légumineuses**, les **fruits**, l'**huile**, le **vinaigre** et les **épices** issus du commerce équitable sont devenus indispensables en cuisine. De même, pourquoi ne pas passer au commerce équitable pour le **chocolat** posé sur l'oreiller, la **corbeille de fruits** à la réception ou les **noix** servies au bar ?

Fleurs : utilisées pour décorer les tables ou la réception, les **fleurs** Fair Trade créent un cadre agréable.

Artisanat d'art : les objets **d'artisanat d'art** issus du commerce équitable font de parfaits cadeaux de Noël pour les employés et les clients. Grâce à eux, les boutiques peuvent élargir leur offre afin de se démarquer de la concurrence.

Articles textiles : des **T-shirts**, des chemises, des blouses ou des accessoires tels que des **foulards en soie** issus du commerce équitable peuvent venir égayer la tenue des employés. Il existe également du **linge d'ameublement** en coton bio issu du commerce équitable. Enfin, les boutiques peuvent intégrer des produits Fair Trade tendance, tels que des **sacs**, à leur assortiment.

Nous serons heureux de vous aider à trouver des distributeurs pour ces différents produits Fair Trade.

PARTICIPER SUR WWW.FAIRTRADETOWN.CH

Fair Trade Town

c/o Swiss Fair Trade
Missionsstrasse 21
CH-4055 Bâle

+41 61 260 21 60

+41 79 503 30 45

information@fairtradetown.ch

www.fairtradetown.ch

Mentions légales

Édition : Swiss Fair Trade, www.swissfairtrade.ch

Rédaction/Conception : Werbekontor, www.werbekontor.ch

© Swiss Fair Trade 2014

**Fair Trade Town est une campagne de Swiss Fair Trade, l'association
faitière en Suisse qui réunit les acteurs du commerce équitable.
Plus d'informations sur www.swissfairtrade.ch.**

Avec le soutien de :



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'économie,
de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

svgroup